



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Vignette automobile

Question écrite n° 47742

Texte de la question

Mme Marie-Therese Boisseau attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur le controle technique des voitures qui vient d'etre impose aux voitures de quatre ans. Il s'agit d'une bonne mesure allant dans le sens du renforcement de la securite. Dans un souci de coherence, si on considere qu'une voiture de quatre ans est devaluee, ne serait-il pas souhaitable d'envisager la reduction de 50 % sur la vignette egalement au bout de quatre ans ? Elle souhaiterait connaitre son avis sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Boisseau Marie-Thérèse](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47742

Rubrique : Impots locaux

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 448